

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 01296

Numéro SIREN : 823 363 379

Nom ou dénomination : VVR HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 29/10/2019 sous le numéro de dépôt B2019/013064

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2019/013064**
n°de gestion : **2016B01296**
n°SIREN : **823 363 379 RCS Saint Etienne**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Saint-Etienne certifie avoir procédé le 29/10/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

VVR HOLDING - Société par actions simplifiée
55 allée de la Halle Pole de la Viande 42350 la Talaudière -FRANCE-

date de clôture : 31/03/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



726815

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS VVR HOLDING		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise 55 ALLEE DE LA HALLE 42350 LA TALAUDIERE		Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 8 2 3 3 6 3 3 7 9 0 0 0 1 2		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, 31/03/2019			
		N-1 31/03/2018			
		Brut 1			
		Amortissements, provisions 2			
		Net 3			
		Net 4			
Capital souscrit non appelé (I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC		
		Frais de développement * CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG		
		Fonds commercial (1) AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO		
		Constructions AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles AT	AU		
		Immobilisations en cours AV	AW		
		Avances et acomptes AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT		
		Autres participations CU	CV	105 663 300	
		Créances rattachées à des participations BB	BC		
		Autres titres immobilisés BD	BE		
		Prêts BF	BG		
		Autres immobilisations financières* BH	BI		
TOTAL (II) BJ			105 663 300		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM		
		En cours de production de biens BN	BO		
		En cours de production de services BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR	BS		
		Marchandises BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY		1 579
		Autres créances (3) BZ	CA	9 710	6 453
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE		
		Disponibilités CF	CG	123 508	2 518
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI			
	TOTAL (III) CJ			133 218	10 550
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
	Ecart de conversion actif* (VI) CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		105 796 518	105 796 518	10 550
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS VVR HOLDING</u>				Néant ☐ *	
				Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 35 000 000)	DA	35 000 000	200 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH		(8 421)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(955 306)	(220 347)	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	34 044 693	(28 768)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	71 652 673	21	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	8 244	9 711	
	Dettes fiscales et sociales	DY	84	29 586	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	90 822		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	71 751 824	39 319	
	Ecarts de conversion passif*	(V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	105 796 518	10 550	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	6 210 124	39 319	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	75	21		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

3

COMpte DE Résultat DE L'Exercice (En liste)

DGFIP N° 2052 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS VVR HOLDING		Exercice N				Exercice (N - 1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	1 000	FH		FI	1 000	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 000	FK		FL	1 000	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	(1 113)	
	Autres produits (1) (11)					FQ	250	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	137
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	670 970	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	71 500	
	Salaires et traitements*					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	213	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	742 683
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(742 545)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	122	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	10 000	
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	10 122	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	152 883	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	152 883	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(142 761)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(885 307)	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise						SAS VVR HOLDING		Néant ☐ *	
								Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion					HA		50 436	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *					HB	1		
	Réprises sur provisions et transferts de charges					HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)					HD	1	50 436	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)					HE	60 000	119 100	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *					HF	10 000		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions					HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)					HH	70 000	119 100	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)						HI	(69 999)	(68 663)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)						HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)						HL	10 261	68 467	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)						HM	965 567	288 814	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)						HN	(955 306)	(220 347)	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières			HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP			
			- Crédit-bail immobilier			HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées				IJ	122	220	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées				IK	234		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)				HX			
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC				
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD				
	(9)	Dont transferts de charges				A1	(1 113)	16 604	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)				A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)				A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)				A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :					Exercice N		
						Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Abandon de créance à caractère financier (consenti)						60 000			
VNC sur cession d'immobilisations financières						10 000			
Produit de cession d'immobilisations financières							1		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :					Exercice N			
						Charges antérieures	Produits antérieurs		

1. FAITS MARQUANTS

La société VIANDISE HOLDING a changé de dénomination en date du 02 janvier 2019 et se nomme désormais VVR Holding.

VVR Holding a consenti un abandon de créance à caractère financier à la société VMAG, pour un montant de 60.000 € lié aux frais engagés sur une activité abandonnée.

En date du 10 décembre 2018, la société a cédé les titres VMAG à la société DF FINANCES pour la somme de 1€.

Le 02 janvier 2019, plusieurs opérations ont eu lieu, à savoir :

- Augmentation du capital par création de 28 769 titres par compensation avec les comptes courants de la société LA BOUDINIERE
- Réduction du capital par apurement des reports antérieurs de 228 768.95 € portant le capital à zéro.
- Augmentation de capital par apports des titres DF FINANCES par la société LA BOUDINIERE pour un montant de 34 895 000 € et divers porteurs pour 105 000 € portant ainsi le capital à 35 000 000 €.

En date du 30 janvier 2019, la société VVR Holding a fait l'acquisition de 226 508 titres DF FINANCES pour un montant global de 70 663 300 € et pour financer l'opération a fait appel à un pool bancaire composé de 5 établissements financiers.

Le taux variable accordé basé sur l'Euribor 3 mois est couvert par des contrats de swap sur 100% du montant à rembourser et sur la durée totale du prêt (soit 7 ans).

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

3. NOTES SUR LE BILAN

3.1. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ainsi que les titres de participations ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provisions pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

3.2. CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provisions pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

3.3. CAPITAL SOCIAL

CAPITAL SOCIAL	Début d'exercice	Augmentation du 02/01/2019	Réduction du 02/01/2019	Augmentation du 02/01/2019	Fin d'exercice
Valeur du capital social en €	200 000 €	28 769 €	-228 769 €	35 000 000 €	35 000 000 €
Nombre de titres	200 000	28 769	-228 769	35 000 000	35 000 000
Valeur nominale d'un titre en €	1,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €

3.4. DETTES

Les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

« VVR HOLDING »

Société par actions simplifiée au capital de 35 000 000 €

- : -

Siège social : LA TALAUDIERE (Loire)

Pôle de la Viande – 55 Allée de la Halle

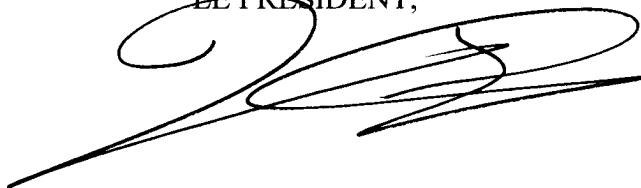
- : -

R.C.S. : SAINT ETIENNE 823 363 379

- : -

COMPTES CLOS LE 31 MARS 2019

LE PRESIDENT,

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end.

« VVR HOLDING »
Société par actions simplifiée au capital de 35 000 000 €

- : -

Siège social : LA TALAUDIERE (Loire)
Pôle de la Viande – 55 Allée de la Halle

- : -

R.C.S. : SAINT ETIENNE 823 363 379

- : -

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

DU 24 SEPTEMBRE 2019

=====

APPROUVANT LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 MARS 2019

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 mars 2019, s'élevant à 955 306,15 €, comme suit :

- Au compte "REPORT A NOUVEAU"

soit la somme de 955 306,15 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., il est rappelé qu'aucune distribution de bénéfices n'a été effectuée au titre des exercices visés par ce texte et précédant celui soumis à l'approbation de la présente assemblée.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des votants.

LE PRESIDENT,



CABINET ROYET

Expertise-comptable, Audit & Conseil

Associés

Stéphane GUICHARD

Serge GUILLOT

Guillaume ODIN

www.cabinet-royet.com

V V R H O L D I N G

Société par Actions Simplifiée
au capital de 35 000 000 €

Siège social : 55 Allée de la Halle
Pôle de la Viande
42350 LA TALAUDIERE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 Mars 2019

9, Place Jean Moulin - BP n° 30005
42001 SAINT-ETIENNE Cedex 1
Tél. 04 77 32 38 72

50 Avenue Chanoine Cartellier
69230 SAINT-GENIS-LAVAL
Tél. 04 78 81 05 18

SA au capital de 250 000 € - Siret 704 501 584 00046
N° TVA Intracommunautaire FR 88 704 501 584
Société d'Expertise-Comptable inscrite au tableau de l'Ordre - Région de Lyon
Société de Commissaires aux Comptes membre de la Compagnie Régionale de Lyon

A l'Assemblée Générale de la société VVR HOLDING,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société VVR HOLDING relatif à l'exercice clos le 31 Mars 2019 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/04/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation figurent au bilan au 31/03/2019 pour un montant net de 105 663 K€. La note 3.1 « Immobilisations financières » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux provisions pour dépréciation des titres de participation constituées sur l'exercice. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société VVR HOLDING décrite au paragraphe de l'annexe susvisée, et mis en œuvre des diligences pour vérifier l'application de cette approche.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du Code de Commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

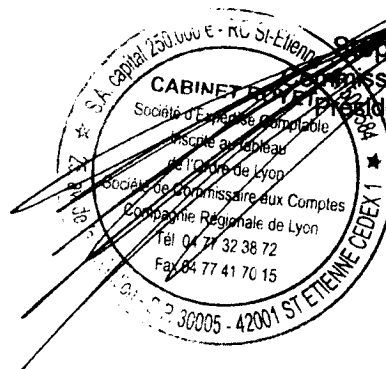
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Etienne, le 06 septembre 2019.

Pour Cabinet ROYET

Stéphane GUICHARD
Commissaire aux Comptes inscrit
Président Directeur Général



Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/03/2019	31/03/2018
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	105 663 300		105 663 300	
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	105 663 300		105 663 300	
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés				1 579
Autres créances	9 710		9 710	6 453
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	123 508		123 508	2 518
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	133 218		133 218	10 551
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	105 796 518		105 796 518	10 551

Rubriques	31/03/2019	31/03/2018
Capital social ou individuel (dont versé : 35 000 000)	35 000 000	200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau		-8 421
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-955 306	-220 348
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	34 044 694	-28 769
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	71 652 674	22
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 244	9 711
Dettes fiscales et sociales	84	29 587
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	90 823	
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	71 751 824	39 320
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	105 796 518	10 551

Rubriques	France	Exportation	31/03/2019	31/03/2018
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 000		1 000	1 200
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	1 000		1 000	1 200
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			-1 113	16 605
Autres produits			251	5
PRODUITS D'EXPLOITATION			138	17 810
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			670 971	57 547
Impôts, taxes et versements assimilés			71 500	1 883
Salaires et traitements				70 996
Charges sociales				29 285
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			213	2
CHARGES D'EXPLOITATION			742 684	159 714
RESULTAT D'EXPLOITATION			-742 546	-141 904
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			122	220
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			10 000	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			10 122	220
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				10 000
Intérêts et charges assimilées			152 883	1
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			152 883	10 001
RESULTAT FINANCIER			-142 761	-9 780
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-885 307	-151 684

Rubriques	31/03/2019	31/03/2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		50 436
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1	50 436
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	60 000	119 100
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	10 000	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	70 000	119 100
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-69 999	-68 664
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	10 261	68 467
TOTAL DES CHARGES	965 567	288 815
BENEFICE OU PERTE	-955 306	-220 348

Annexes

1. FAITS MARQUANTS

La société VIANDISE HOLDING a changé de dénomination en date du 02 janvier 2019 et se nomme désormais VVR Holding.

VVR Holding a consenti un abandon de créance à caractère financier à la société VMAG, pour un montant de 60.000 € lié aux frais engagés sur une activité abandonnée.

En date du 10 décembre 2018, la société a cédé les titres VMAG à la société DF FINANCES pour la somme de 1€.

Le 02 janvier 2019, plusieurs opérations ont eu lieu, à savoir :

- Augmentation du capital par création de 28 769 titres par compensation avec les comptes courants de la société LA BOUDINIERE
- Réduction du capital par apurement des reports antérieurs de 228 768.95 € portant le capital à zéro.
- Augmentation de capital par apports des titres DF FINANCES par la société LA BOUDINIERE pour un montant de 34 895 000 € et divers porteurs pour 105 000 € portant ainsi le capital à 35 000 000 €.

En date du 30 janvier 2019, la société VVR Holding a fait l'acquisition de 226 508 titres DF FINANCES pour un montant global de 70 663 300 € et pour financer l'opération a fait appel à un pool bancaire composé de 5 établissements financiers.

Le taux variable accordé basé sur l'Euribor 3 mois est couvert par des contrats de swap sur 100% du montant à rembourser et sur la durée totale du prêt (soit 7 ans).

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

3. NOTES SUR LE BILAN

3.1. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ainsi que les titres de participations ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provisions pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

3.2. CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provisions pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

3.3. CAPITAL SOCIAL

CAPITAL SOCIAL	Début d'exercice	Augmentation du 02/01/2019	Réduction du 02/01/2019	Augmentation du 02/01/2019	Fin d'exercice
Valeur du capital social en €	200 000 €	28 769 €	-228 769 €	35 000 000 €	35 000 000 €
Nombre de titres	200 000	28 769	-228 769	35 000 000	35 000 000
Valeur nominale d'un titre en €	1,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €

3.4. DETTES

Les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Terrains			
	Dont composants		
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	10 000		105 663 300
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 000		105 663 300
TOTAL GENERAL	10 000		105 663 300

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations		10 000	105 663 300	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		10 000	105 663 300	
TOTAL GENERAL		10 000	105 663 300	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
-----------	------------------	-----------	----------	----------------

FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT**AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Terrains

Constructions sur sol propre

Constructions sur sol d'autrui

Constructions installations générales, agenc., aménag.

Installations techniques, matériel et outillage industriels

Installations générales, agenc. et aménag. divers

Matériel de transport

Matériel de bureau et informatique, mobilier

Emballages récupérables, divers

IMMOBILISATIONS CORPORELLES**TOTAL GENERAL****VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES**

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	amortissements fin exercice

FRAIS ETBL**AUT. INC.**

Terrains

Construct.

- sol propre

- sol autrui

- installations

Install. Tech.

Install. Gén.

Mat. Transp.

Mat bureau

Embal récup.

CORPOREL.

Acquis. titre

TOTAL

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentation	Dotations	Fin d'exercice
---	------------------	--------------	-----------	----------------

Frais d'émission d'emprunts à étaler

Primes de remboursement des obligations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES				
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation		10 000		10 000
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS		10 000		10 000
TOTAL GENERAL		10 000		10 000
Dotations et reprises d'exploitation				
Dotations et reprises financières			10 000	
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	9 710	9 710	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	9 710	9 710	

Montant des prêts accordés en cours d'exercice

Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	75	75		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	71 652 598	6 110 898	47 666 800	17 874 900
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	8 244	8 244		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée				
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	84	84		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	90 807	90 807		
Autres dettes	15	15		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	71 751 824	6 210 124	47 666 800	17 874 900

Emprunts souscrits en cours d'exercice

71 500 000

Emprunts remboursés en cours d'exercice

Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**4.1. CHIFFRE D'AFFAIRES**

Le chiffre d'affaires au 31/03/2019 s'élève à 1 000 euros.

4.2. TRANSFERT DE CHARGES

Le poste "transfert de charges" au 31/03/2019 est de 1 113,12 € répartis comme suit :

Nature	Montant
Refacturations diverses	1 113,12
TOTAL	1 113,12

4.3. PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Produitsexceptionnels	Montant
Produit/ cession immobilisations financières	1,00
TOTAL	1,00

Chargesexceptionnelles	Montant
Abandon de créance à caractère financier	60 000,00
VNCoession d'immobilisations financières	10 000,00
TOTAL	70 000,00

4.4. IMPOT SUR LES BENEFICES**REPARTITION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES**

Voir détail en fin de plaquette

ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS

ACCROISSEMENT	MONTANT	IMPOTS
Autres éléments	/	/

ALLEGEMENT	MONTANT	IMPOTS
ORGANIC	/	/
Participation légale	/	/

5. AUTRES INFORMATIONS**5.1. OPERATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES**

Aucune opération réalisée avec les entreprises liées n'a été conclue à des conditions anormales au cours de l'exercice.

5.2. CREDIT D'IMPOTS

L'entreprise ne bénéficie pas, au titre de l'exercice clos au 31/03/2019, du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi calculé conformément à l'article 244 quater C du CGI au taux de 6 % pour l'année 2018.

5.3. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET SURETES REELLES

Cautions Bancaires	Néant
Crédit Bail	Néant
Dettes garanties par des sûretés réelles	Nantissement de 338 698 titres DF
FINANCES	
Effets escomptés non échus	Néant
Opérations sur instruments financiers	Néant

5.4. ENGAGEMENTS DE RETRAITE

La société n'emploie pas de salarié au 31/03/2019.

5.5. EFFECTIF MOYEN

L'effectif moyen sur l'exercice clos au 31/03/2019 est de 0 personne (cadre).

5.6. CONSOLIDATION

La société VVR HOLDING fait partie du périmètre de consolidation de la société LA BOUDINIERE.

5.7. FILIALES ET PARTICIPATIONS

FILIALES	Capitaux propres résultat compris	Quote part de capital détenu (%)	Résultat du dernier exercice clos	Valeur comptable brute des titres	Valeur comptable nette des titres	Prêts et avances consentis par la société	Cautions et avals donnés par la société	Dividendes encaissés par la société
D.F.FINANCES	28 577 420	96,06%	10 806 024	105 663 300	105 663 300			

5.8. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement particulier susceptible de remettre en cause le résultat acquis n'est à signaler depuis le début de l'exercice en cours.

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	-885 307		-885 307
Résultat exceptionnel à court terme	-69 999		-69 999
Résultat exceptionnel à long terme			
Participation des salariés			
Créance d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs			
RESULTAT COMPTABLE	-955 306		-955 306